

LES GRANDS ENJEUX DU SHIPPING FRANÇAIS : UN DÉBAT ENTRE « ARMATEURS DE FRANCE » ET PARLEMENTAIRES BRETONS À SAINT-MALO

[Jeune Marine](#), Novembre 2018

A la veille du départ de la 11ème édition de la Route du Rhum, armateurs et parlementaires se sont retrouvés au sein de la salle du conseil municipal de la ville de Saint-Malo pour débattre, une rencontre à l'initiative de Jean-Marc Roué, président de l'association Armateurs de France. Trois sujets principaux ont été abordés : la transition écologique, le Brexit et l'ENIM. Le débat était animé par Stanislas de Guerny, journaliste des Echos.

Alors que plus de 250 000 personnes étaient présentes sur le village de la Route du Rhum samedi 3 novembre dernier pour le 40ème anniversaire du départ de cette course mythique ; en début d'après-midi, les Armateurs de France et des parlementaires bretons se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Ville de Saint-Malo, reçus par le maire de la Ville, Claude Renoult, accompagné de Franck Cammas, vainqueur de la course en 2010 avec Groupama 3.

L'ambiance est conviviale, mais le sujet est très sérieux. Après le mot introductif du maire de Saint-Malo, Fernand Bozzoni, le président de Socatra, est rapidement sollicité par le journaliste des Echos sur le thème de la transition écologique. L'actuel trésorier d'Armateurs de France rappelle la prochaine échéance de l'OMI avec l'obligation de l'utilisation de combustibles avec une teneur en soufre inférieure à 0,5% à partir de 2020 (contre 3,5% actuellement). Afin de satisfaire cette réglementation internationale, il décrit différentes solutions s'offrant aux navires de commerce : l'installation de scrubbers, l'utilisation de combustibles plus propres : gaz, MDO ou l'hydrogène et l'énergie vélique. Gildas Maire, directeur général de LDA ajoute que « la réduction de vitesse des navires aux solutions disponibles est nécessaire ».

« le sujet n'est pas technique, mais bien...politique »

Afin de prévoir la mutation du shipping, les armateurs ont besoin d'une feuille de route et ils le rappellent une nouvelle fois aux parlementaires présents : des objectifs et des directives doivent être donnés aux armateurs. Jean-Marc Roué, Président de Brittany Ferries avec également la casquette de président de l'association Armateurs de France précise que « le sujet n'est pas technique, mais bien...politique ». Isabelle Thomas, eurodéputée souhaite que « la France aide les leaders économiques à préparer cette mutation ». En ce sens, Jimmy Pahun, député de la 2ème circonscription du Morbihan, précise que la France travaille actuellement sur un amendement pour le suramortissement des constructions neuves qui naviguent aux énergies décarbonées. Les armateurs insistent sur le fait que l'amendement doit être « le plus ouvert possible afin d'éviter la disparition d'une des solutions pour cette transition écologique ».

La première partie du débat confirme la volonté des armateurs français de suivre cette transition écologique et d'être des exemples pour la flotte internationale. Le souhait commun des armateurs et parlementaires est d'anticiper le passage au shipping décarboné et de faire de la France un leader dans ce domaine.

« Donnons-nous les moyens [...] pour être les ambassadeurs d'un transport maritime décarboné »

Un ensemble de mesures pour pouvoir « lutter à armes pas trop inégales par rapport à la concurrence internationale effrénée » est cependant nécessaire confirme Hervé Thomas, délégué général d'Armateurs de France. Il est question, à ce titre, d'exonération des charges sociales, et de taxe au tonnage.

Deuxième thème abordé : le Brexit. Jean-Marc Roué introduit le sujet en affirmant que le Brexit aura un impact très négatif pour la France et s'inquiète... Les sénateurs Jean-François Rapin et Jean Bizet rappellent que la France a pris du retard sur la préparation du Brexit et que de nombreuses modifications et changements sont à prévoir. La France a perdu sa culture douanière. De multiples complications et contraintes supplémentaires sont attendues aux frontières : une éventuelle nécessité de visa, des permis de conduire internationaux, des contrôles obligatoires qui vont ralentir le trafic et créer de fortes perturbations au niveau des ports... Les parlementaires sont en accord avec Jean-Marc Roué quant à l'impact attendu.

La France essaie de se préparer : mardi 6 novembre 2018, le Sénat votera un texte pour donner l'habilitation au gouvernement de prendre un certain nombre d'ordonnances quant au Brexit. Ce texte a trait notamment au droit d'entrée ou de séjour des Britanniques en France et vice versa, à la fluidité du transport de marchandises...

« Ne vous inquiétez pas pour la Grande-Bretagne, inquiétez-vous pour les Français » Jean-Marc Roué.

Mais beaucoup d'acteurs différents entrent dans la réalisation des lois et des règlements, dans différents ministères et à différents niveaux. Toute démarche est longue et fastidieuse. Pour pallier ces problèmes, le président d'Armateurs de France évoque une administration centrale de la mer qui regrouperait le social, la multimodalité et l'économie.

Troisième et dernier thème du débat : l'Établissement National des Invalides de la Marine. A la différence des autres régimes sociaux, l'ENIM n'est pas privé. La France étant en réflexion pour l'uniformisation des régimes de retraites dans le but de réduire les inégalités des Français face à leur pension, les armateurs sentent que le régime social des marins est en danger.

Après avoir rappelé l'origine de l'ENIM, Jean-Emmanuel Sauvée, président et co-fondateur de Ponant, toujours aussi décidé, depuis plus de 30 ans à perpétuer la tradition française de la marine marchande, demande aux parlementaires qui auront prochainement à traiter des différents régimes sociaux, de lutter pour garder ce système historique. Au niveau de la fiscalité et au niveau social, les armateurs sont satisfaits de ce régime et souhaitent le préserver. Jean-Philippe Casanova, président de la Fédération Française des Pilotes Maritimes précise que « ce système permet de conserver une flotte stratégique et un savoir-faire français ». Gildas Maire poursuit « Il faut entretenir l'attractivité de la profession et que cela passe par un système social qui plait à tout le monde ». Si l'on ne maintient pas un système pérenne pour les officiers de la marine marchande, le DG de LDA pointe du doigt « le risque de voir les marins français partir naviguer pour des armateurs étrangers ». Les parlementaires ont entendu les différents arguments des armateurs.

Observateur et à l'écoute, Claude Renoult, en conclusion de ce débat qui a duré plus de deux heures, a souhaité et demandé aux participants de créer et d'organiser ensemble une « union sacrée » autour de ces différents sujets.

Léo Bargain



Premier rang : Jean-Emmanuel Sauv  : Pr sident et co-fondateur de Ponant, Jean Bizet : S nateur de la Manche, Isabelle Thomas : Eurod put e, Jean-Marc Rou  : Pr sident de Brittany Ferries et d'Armateur de France, Claude Renoult : Maire de Saint-Malo, Liliana Tanguy : D put e de la 7 me circonscription du Finist re, Michel Vaspert : S nateur des C tes-d'Armor, Gilles Lurton : D put  de la 7 me circonscription d'Ille-et-Vilaine

Second rang : Herv  Thomas : D legu  g n ral d'Armateur de France, Fernand Bozzoni : Pr sident de Socatra et Tr sorier d'Armateur de France, Jean-Fran ois Rapin : S nateur du Pas-de-Calais, Jimmy Pahun : D put  de la deuxi me circonscription du Morbihan, Gildas Maire : Directeur g n ral du groupe Louis Dreyfus Armateur, Jean-Philippe Casanova : Pr sident de la F d ration Fran aise des Pilotes Maritimes.